VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Occasion Exceptionnelle

Pour un Placement de Valeur et Lucratif.

Le stock de commerce, machines, bouilloires machine à vapeur, installations, appareils, dépendances, meubles de bureau, le droit d'occupation et le patronage, la clientèle et les affaires de l'établissement heureux et populaire, connu comme

Le Pelican Cracker Factory

Maintenant en pleine opération aux encoignures des rues Tchoupitoulas et Lafayette et des rues Commerce et Lafayette

AUSSI

Mulets, Wagons, Harnais, etc.

AUSSI

La [illegible], Pedigreed, jument "Ora" et le bel étalon, Pedigreed, "Rapides", et 27 beaux mulets, camions, wagons, charrettes, buggies, jeux de harnais divers.

Succession de Richard R. Schmidt.

No 63,416 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune—LUNDI, le 31 décembre 1900, à 11 heures A. M., sur les lieux, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Magazine, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 10 décembre 1900, pour le compte de la succession de Richard R. Schmidt, il sera vendu à l'encan les effets mobiliers suivants à savoir:

1° Les machines consistant en partie de la bouilloire, machine, arbre de couche, poulies, courroies, machine à couper les biscuits, machine à glace, mélangeur de pâte pour gâteaux mous, [illegible], lèche-frite, auget, tables, mélangeur de pâte, étendeur, machine à couper, machine à cylindre en croix, écraseur de pâte, deux machines pour cuire le candi, réservoirs de fer et "Four" dévidoire et installations et divers, dépendances, meubles de bureau. LE DROIT D'OCCUPATION, ET LE PATRONAGE, LES AFFAIRES ET LA CLIENTELE de l'établissement connu comme le "Pelican Cracker Factory".

2° Plusieurs mulets, wagons, harnais, etc., et à 2 heures P. M., le même jour, sur les lieux No 1127 rue Tchoupitoulas, il sera vendu, une belle jument, un superbe étalon, 27 beaux mulets, camions, wagons, charrettes, buggies, jeux de harnais, et de nombreux autres articles appartenant à une écurie bien tenue; coffre-fort en fer, etc.

Conditions—Comptant.
16 déc—16 20 23 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix,

A l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, avec

Maison de valeur à deux étages, EN BOIS,

Nos 547 et 549 rue S. Derbigny ou Willow.

Aussi—Le vaste lot, avec maison en bois, contigu et faisant face à la rue Perdido.

SUCCESSION DE J. M. DANFLOUS.

No 61,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le MERCREDI, le 2 janvier 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 26 novembre 1900, pour le compte de la succession de J. M. Danflous, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St-Jane, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds neuf pouces de face à la rue Perdido, soixante-quatre pieds un pouce et une ligne de face à la rue Claiborne, et soixante-huit pieds onze pouces de face à la rue Willow, sur une profondeur de cent vingt sept pieds sur le côté auprès de la rue St Jane, et une profondeur de vingt neuf pieds six pouces sur le côté auprès de la rue Gravier, et formant l'encoignure des rues Claiborne et Perdido; le tout d'après un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 27 novembre 1860, et déposé, en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire, comme plan No 57, livre de plan No 1.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., là-dessus appartenant, situé dans le Premier District de cette ville et désigné comme lot No 7 dans l'îlet No 6, compris entre les rues Gravier, Perdido, St Jane et Ste Adeline, sur un plan dressé par A. E. Phelps, voyer, le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de D. L. Mc Coy, ancien notaire, lequel lot mesure 30 pieds 8 3/4 pouces de face à la rue Perdido, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 119 pieds 11 pouces sur la ligne le divisant du lot No 6, et 126 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 8, le tout en mesure anglaise; et lequel dit lot, d'après la présente topographie de cette dite ville, comme il est démontré par les rôles d'assessements des taxes, est situé dans l'îlet No 440 quatrième district d'assessement, lequel est borné par les rues S. Derbigny, Perdido, Claiborne, S. Roman et Gravier.

Les améliorations sur la propriété premièrement décrite comprennent une maison en bois à un étage à l'encoignure occupée comme un "stand" d'huîtres, etc., et la partie du fond est améliorée par une grande maison en bois à deux étages, portant les numéros municipaux 547-549 rue S. Derbigny.

La propriété deuxièmement décrite est améliorée par une bâtisse en bois à un étage, dépendances, entrée pour wagon, etc. Le tout constituant un placement bon et payant

Conditions—Comptant—Acte de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Theodore G. Spitzfaden, Esq., notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Carroll & Carroll, avocats des pétitionnaires.
2 déc—2 9 16 23 30 31—jan 1 2

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Mary A. Brown, femme décédée de Doris Alexander Ingersoll.

No 62,601—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 17 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 12 décembre 1900, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constantinople, Laurel, Marengo et Constance, désigné par le No 19, et mesurant vingt huit (28) pieds dix (10) pouces et trois (3) lignes de face sur la rue Constantinople par cent vingt cinq pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Constance et sur la ligne du côté près de la rue Laurel. Il a une [illegible] profondeur de cent dix pieds de la [illegible] vers la rue Constance [illegible] cinq pouces et [illegible]; de là il a une autre profondeur [illegible] jusqu'à la ligne du fond sur la [illegible] mesure quarante pieds cinq pouces et [illegible]. Les améliorations consistent en un [illegible] simple couvert en ardoises No 722 rue Constantinople, ayant cinq chambres, vestibule, hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de [illegible] de l'Etat de la date de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs, pardevant Edmund J. Murphy, notaire. Un dépôt comptant de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

Benjamin Ory, avocat.
16 déc—16 23 30 — janv 6 13 17

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1 Résidence Double,
2 Résidences Simples,
3 Splendides sites à bâtir.

SUCCESSION DE JOSEPH HOFFMANN.

No 63,172—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, dans l'îlet borné par les rues Quatrième (maintenant Oak), Léonidas, Monroe et Plum, mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est composé des parties du fond des lots désignés par les Nos 18, 19, 20, 21 et 22; la dite portion de terre commence à 90 pieds de l'encoignure des rues Monroe et Quatrième et de là s'étendant au long de la dite rue Quatrième et vers la rue Léonidas, de façon à faire la ci-dessus façade de 30 pieds.

2° Un certain lot de terre avec améliorations, dans le Septième District, dans le même îlet que le lot ci-dessus décrit et contigu au dit lot. Ledit lot est désigné par le No 23, sur un plan de C. A. Hedin, voyer, et mesurant 30 pieds de face sur la rue Quatrième (maintenant Oak), par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

3° Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District dans l'îlet borné par les rues Dryades, St Denis, Sixième et Washington, et étant la moitié du lot de terre désigné par le No 16 de l'îlet No 276, la moitié du dit lot No 16 devant être prise du côté vers la rue Sixième et ayant en mesure anglaise, 25 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds. Les améliorations consistent d'un cottage simple, en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette et contenant galerie sur le devant, 5 chambres, hangar, citerne etc., connu comme le No 2845 rue Dryades et se loue $12 par mois.

4° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Huitième, Dryades, Septième et Baronne, et désignée par la lettre A sur un devis de voyer par George De Armas, voyer, daté le 17 octobre 1900, ledit lot A formant l'encoignure des rues Huitième et Dryades et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Huitième, 31 pieds 6 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Dryades de 79 pieds 10 pouces, et 79 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur de l'autre côté. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, hangar, etc., occupée comme un chantier de bois et loués $6 par mois.

5° Une certaine portion de terre, avec bâtisses et améliorations situées dans le même îlet que la propriété ci-dessus décrite et désignée par la lettre B, sur le devis sus-mentionné de George de Armas; la dite portion de terre B mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Huitième, 31 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 69 pieds 9 pouces 4 lignes sur le côté vers la rue Dryades, et 69 pieds 4 pouces de profondeur de l'autre côté; les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté 3 chambres, hangar, citerne, etc., connu comme les Nos 1832 et 1835 rue Huitième et loué pour $9,00 de chaque côté.

6° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même îlet que les propriétés quatrièmement et cinquièmement décrites, et désignée par la lettre C sur le susdit devis d'arpentage de George de Armas. Le dit lot C mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Dryades, 30 pieds 8 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 69 pieds 6 pouces sur la ligne de côté vers la rue Septième, et sur l'autre ligne de côté le dit lot a une première profondeur de 31 pieds 6 pouces, de là 9 pieds 8 pouces sur une ligne courant vers la rue Huitième, de là une seconde profondeur de 31 pieds jusqu'à la ligne du fond. Les améliorations comprennent un cottage simple, en bois couvert en ardoises, contenant 5 chambres, citerne, etc., connu comme le No 3020 rue Dryades et loué pour $8 par mois.

Conditions—Une demie ou plus ou tout comptant, la balance s'il y en a, à un an, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, Esq. notaire, lesquels ensemble avec les dits timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

Frank Zengel, avocat.
9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

Smith & Rosenberg

ANNONCE JUDICIAIRE

No 63,302—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Succession de Mme Catherine Bauer, femme décédée de Louis Fatzer. Sans limite.

Cottage simple en bois élevé,

Près du terrain de courses,

2716 rue Onzaga, entre les rues White et Dupré.

JEUDI, 3 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, in re succession de Mme Louis Fatzer, dossier No 63,302, nous procéderons de vendre à l'enchère publique la propriété qui suit, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré, désigné par le No 18, sur un plan fait par L. J. Fremaux, ingénieur civil, le 21 novembre 1892, et déposé dans le bureau de J. Duvigneaud, notaire, lequel lot mesure, d'après ledit plan, trente pieds de face sur la rue Onzaga par cent douze pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un joli cottage en bois, élevé, retiré de la banquette orné d'une barrière en fer sur le devant, et contenant galerie sur le devant, trois chambres, hangar, citerne, soubassement, etc., le tout en bon état.

Conditions—comptant. L'acquéreur payant pour l'acte de vente incluant les timbres du Revenu, pardevant Geo. Montgomery, notaire. un dépôt de 20 pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900.

SMITH & ROSENBERG,
MAXWELL C. SMITH, Encanteur.
Bureau 312 rue Carondelet.

L. DePoorter, avocat pour l'administrateur, bureau, chambre 206, bâtisse Liverpool et London et Globe.
2 déc—2 9 16 23 30— an 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Bons d'Or Hypothécaire, etc.

Benjamin [illegible] Andrews, Sr, vs Gustave S. Derwis

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 63,215—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 31 décembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois Bons d'or de première hypothèque de la Compagnie du Golfe, une corporation organisée sous les lois de l'Etat du New Jersey, portant les numéros 88, 89 et 90, chacun pour le montant de mille dollars, l'intérêt payable en janvier et juillet, et le principal payable en 1918.

Trente six coupons non dus de $25.00 chacun étant attachés à chacun desdits bons.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. McMURRAY,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
Clegg et Quintero avocat du plaignant.
18 déc. 18 19 22 27 31

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

918 rue Gravier

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés du Quatrième District, BIEN LOUEES.

John J. Wegmann et als vs Peter Wegmann, tuteur datif et als.

No 63,265—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 29 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 12 décembre 1900 et signé le 18 décembre 1900 par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le joli cottage double 715 et 717 rue Pleasant, entre les rues Annonciation et Chippewa, retiré de la rue et contenant de chaque côté 4 chambres, hangar, citerne, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Annonciation et Harmonie, désigné par le No 2 et mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Pleasant sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le joli cottage double Nos 711 et 713 rue Pleasant contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté et plus loin décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Annonciation et Harmonie, désigné par la lettre "A", ledit lot ou portion de terre commence à une distance de 89 pieds 6 pouces 4 lignes de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesurant 31 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Pleasant la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de 58 pieds entre lignes égales et parallèles.

3° Le joli cottage double, 707 et 709 rue Pleasant, contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté et plus loin décrit comme un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Annonciation et Harmonie, désigné par la lettre B; ledit lot ou portion de terre commence à une distance de 58 pieds 4 pouces de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa, et mesurant 31 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Pleasant, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 58 pieds entre lignes égales et parallèles

4° Le joli cottage simple 719 rue Pleasant, retiré de la rue et contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Harmonie et Annonciation, désigné par la lettre C et mesurant 16 pieds 10 pouces de face sur la rue Pleasant par la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles.

Toutes les propriétés ci-dessus sont bien louées et comme placements seront d'un bon rapport. Une rare occasion pour un homme de petits moyens d'acquérir des propriétés foncières de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs payables à 1, 2 ou 3 ans après leur date, à leur option, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de date jusqu'au paiement, et lesdits billets devant être garantis par lien de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles et habituelles de sécurité, les acquéreurs payant les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. H. McCaleb, Jr, et J. B. Rosser, Jr, avocats
29 déc—29 30—janv 6 13 20 27 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

1237-1239 RUE BARONNE

Entre les rues Clio et Erato,
Un joli Cottage Double, Toujours Loué.
Succession de Mary Jane Alexander.

No 62,466—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 22 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7 décembre 1900 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la sus dite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage double Nos 1237 et 1239 rue Baronne, entre les rues Clio et Erato, retiré de la banquette par une jolie barrière en fer et contenant de chaque côté galerie sur le devant, 7 chambres, chambres à bain, hangar, citerne, etc., et plus loin décrit comme une certaine portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Clio et Erato, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et mesurant 35 pieds 3 pouces plus ou moins de face à la rue Baronne sur une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles, étant composé de l'entier du lot No 11 et 8 pieds 7 pouces 5 lignes du lot No 10 plus près de la rue Erato, d'après le plan déposé dans le bureau de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville comme plan No 172.

Cette propriété est toujours louée à une bonne classe de locataires et est un placement de mérite.

Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en billets de 1 et 2 ans portant intérêt de 7 pour cent par an de date jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et habituelles et l'acquéreur payant les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis pardevant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 déc—16 23 30—jan 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Le contenu entier de la résidence bien meublée

1408 RUE MAGASINS,

Entre les rues Terpsichore et Robin.

Succession de Mme T. B. Jacobs,
No 63,464—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans
ET
Succession de T. B. Jacobs.
No 63,634—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—

JEUDI, le 3 janvier 1901, à 11 heures A. M., sur les lieux 1408 rue Magasins, entre les rues Terpsichore et Robin, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C daté le 14 déc. 1900, et d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la dite Cour, Division D daté le 14 déc. 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Le contenu et meubles des lieux ci-dessus consistant en meubles de salon, tables en marbre lits de repos miroir, manteau de cheminée, tableaux, chevalets, meubles de salle à manger, meubles de chambres à coucher, ornements, machine à coudre Singer, réfrigérateur, verrerie, faïence, pendules, stove de cuisine et ustensiles et plusieurs autres articles utiles et d'ornement, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur.

Beck, Walsh et Buck,
Cooper et Walsh, avocats.
22 déc—22 23 30 à date

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret et les Passagers
J. S. LANDRY, Surintendant.

VENTES A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE DE Propriétés Foncières.

Cottage Double Nos 2323 et 2325 rue Philippe,

Borné par les rues Liberté, Howard et avenue Jackson.

—AUSSI—

Cottage Simple 2129 S. Franklin,

Entre les rues Joséphine et l'avenue Jackson, dans l'îlet Liberté.

DANS LA SUCCESSION DE MME CAROLINE SCHULTZE, Vve DE CONRAD SASSE.

No 63,569—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune — MARDI, le 15 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 6 décembre 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir.

1° Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Howard, Philippe et Liberté, et mesurant 69 pieds de face à la rue Philippe, 38 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Howard, 40 pieds sur la ligne la plus près de la rue Liberté et 69 pieds sur la ligne du fond, toutes mesures plus ou moins.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double Nos 2323-2325 rue Philippe, contenant 3 chambres, citerne, hangar etc. de chaque côté.

2° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de cela, située dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 284, faubourg Lafayette, qui est borné par l'avenue Jackson, les rues Liberté, S. Franklin et Joséphine et désigné comme lot No 5 de l'îlet 290 sur un devis de J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville daté le 2 mars 1861 et mesurant 22 pieds 5 pouces et 4 lignes de face sur la rue Franklin par une profondeur de 86 pieds 6 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 2129 rue S. Franklin, contenant 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, citerne, hangar, etc.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900, faire un dépôt de 10 pour cent et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Emile Pomes, notaire.

JOHN P. SULLIVAN Esq., avocat, bureau 740 rue Union, près de la rue Carondelet.
9 déc—9 16 23 30—janv 6 13 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Un emplacement de commerce désirable,

CE COTTAGE SIMPLE,

No 3341 Avenue Tulane, encoignure de l'avenue Hagan, borné par les rues Rendon et d'Hémécourt.—Dans la succession de Tonina Cialla, femme de Peter Ramza—No 63,661, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI, le 22 janvier 1901 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 décembre 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre et bâtisses qui s'y trouvent et privilèges, etc., situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Tulane, les rues D'Hémécourt, Rendon et l'avenue Hagan, désignés comme lots Nos 9 et 10 sur un devis daté le 19 avril 1894, par S. G. Del'Isle, annexé à un acte pardevant John Bacsich Jr, notaire, sur la dite date, d'après lequel le lot 10 forme l'encoignure de l'avenue Hagan et l'avenue Tulane, lot No 9 est contigu et mesurant ensemble 60 pieds de face à l'avenue Tulane ou 30 pieds chaque lot par une profondeur irrégulière. ledit encoignure lot 10 mesurant 111 pieds et 1 ligne de profondeur, et fait face sur l'avenue Hagan et 105 pieds et 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rendon, la ligne le séparant dudit lot du lot 9 le dit lot 9 mesurant 105 pieds 7 pouces sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 100 pieds 1 pouce et 7 lignes sur le côté le plus près de la rue Rendon, et les dits lots mesurent chacun 29 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du fond faisant face sur D'Hémécourt.

Les améliorations là-dessus consistent en un cottage simple portant le No 3341 avenue Tulane et contenant 5 chambres, dépendances, citerne et un jardin.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant à l'option des acquéreurs, balance en billets payables à un et deux ans garantis par liens de vendeurs avec 8 0/0 d'intérêt jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles d'hypothèques et de sécurités. L'acquéreur payant toutes les taxes pour 1901 et devant faire un dépôt de 10 0/0 et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu, pardevant John Bacsich, Jr. notaire.
19 déc—19 23 30—janv 6 13 20 21 22

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisses et améliorations 1307 rue Bienville, entre les rues N. Franklin et N. Liberté.

Succession de Lugia Cordora, femme décédée de Carlo Graffeo—No 61,809—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 24 janvier 1901 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 130, borné par les rues Bienville, Nord Franklin, Nord Liberté et Conti, désigné par la lettre B, et mesurant en mesure américaine vingt pieds sept pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de quatre-vingt quatorze pieds sept pouces sur la ligne de côté vers la rue N. Franklin, quatre-vingt quatorze pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne du côté opposé et vingt pieds sept pouces dans le fond.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, balance s'il y en a en un an avec intérêt à 8 0/0 de date de l'adjudication, et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour 1900 et payer pour les timbres du revenu des Etats-Unis. Acte de vente pardevant P. J. Portone, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 [illegible] au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.
Bureau 806 rue Perdido, près Carondelet.
28 déc—28—jan 1 8 15 22 24

E. J. LOUA[illegible]

223 RUE DECA[illegible],

La seule Maison Franç[illegible] qui approvisionne les [illegible] et Cafés, a aussi un asso[illegible] de Glacières, Poinçons p[illegible] la glace, Sabotière, [illegible], Verres, Gobelets, Paill[illegible], Bouchons, Brouettes, S[illegible] papier, Brosses, Balais, P[illegible] Cartouches chargées.

La Lumière Electrique [illegible] à Point (Ever Ready).

—AGENT POUR [illegible]

Balances Howe et [illegible]line et le Noir P[illegible]

24 juin—6m—dim mar

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE DE COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES. LOCATION CENTRALE, PRES DES FERRIES, ALGER.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur,—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 nov. 1900, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire d'Albert A. Pujol et al. vs John J. Hield ou Heild et al., No 62,626 du dossier de la dite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le cottage simple en bois à un étage No 417 rue Valette, plus pleinement décrit comme un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Valette, Eliza, Olivier et Alix, désigné par le No 23 dans l'îlet No 4 (maintenant 81) et mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Valette sur 30 pieds de profondeur sur la ligne dans le fond, 123 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 22, et 125 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

2° Le cottage double en bois à un étage et mansardé No 215 rue Séguin, plus pleinement décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Séguin, Morgan, Delaronde et Bouny, mesurant en mesure française 30 pieds ou plus sur la rue Séguin par 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et formant la partie du fond de deux lots désignés par les Nos originaux 1 et 2.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeurs, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les clauses usuelles et habituelles, les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur devant payer les taxes pour 1901, 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis au moment de la vente.

L'acquéreur de la propriété secondement décrite devant assumer la facture du Southwestern Alcatraz Asphalt and Construction Company pour le pavage au-devant de ladite propriété, au dessus et en plus de son enchère, d'après les documents dans le bureau de l'encanteur.

Acte de vente pardevant E. H. Seymour, notaire incluant les timbres du revenu au frais de l'acquéreur.

John F. C. Waldo, avocat pour le plaignant.
9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN
Beau Lot pour Bâtir
SUR LA RUE PERRIER.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—

JEUDI, le 17 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 15 décembre 1900 de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession de E. J. Hart, No 45,305 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 47, borné par les rues Perrier, Prytanée, Valmont et Dufossat, et désigné par le numéro deux sur un plan par W. Fourchey, voyer, déposé dans le bureau de C. G. Leareyore ou Ledeyore, autrefois un notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Perrier sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Une localité excellente pour résidence.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes de ville et de l'Etat de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, vingt pour cent comptant du prix de l'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.
16 déc—16 23 30—janv 6 13 17

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de Wm Epps. No 13,957 du Dossier de la Cour Civile de District—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, le 17 janvier, 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 7 décembre 1900 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite:

Dix lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 21, 22, 23 et 24 dans l'îlet borné par rues Mandeville, Marigny et Loi et la promenade Floride, mesurant comme suit:

Lot 6 à 9 inclusivement mesurant chacun trente pieds dix pouces et six lignes sur la promenade Floride par cent vingt pieds de profondeur, lot No 10, mesurant trente pieds onze pouces de face sur la promenade Floride par cent vingt pieds de profondeur et face sur la rue Mandeville;

Lots Nos 20 21 22 et 23 sont contigus et mesurent chacun trente trois pieds trois pouces et trois lignes de face sur la rue Marigny par cent vingt pieds de profondeur, et lot No 24 mesurant trente pieds trois pouces et sept lignes de face sur la rue Marigny par cent vingt pieds de profondeur et face sur la rue Loi.

Conditions—Comptant; et l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1901, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur, pardevant John Watt, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 déc—16 23 30—janv 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Sixième District,

No 4816 rue Tchoupitoulas.

Dans l'affaire de la succession de William Bingham et sa femme Ellen Bingham, consolidée.

Nos 61,026 et 63,571—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune-JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 7 décembre par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Division D, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas (ou Levée), Lyon, Front et Bordeaux, mesurant soixante cinq pieds sur ladite rue Levée ou Tchoupitoulas par soixante quinze pieds de profondeur et est composé de la partie de devant ou moitié des lots désignés respectivement par les Nos 5 et 6 sur un plan par H. Moellhausen daté le 20 décembre 1844, déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville, acquise par W. Bingham, comme suit, à savoir: La moitié du lot No 6 de Bernard Keenan, par acte pardevant E. Commagère, notaire, le 9 juin 1870, enregistré au bureau des transferts livre 95, fol. 757, et la moitié du lot No 5 de Michael et Stephen Hessel, par acte pardevant W. J. Castel, notaire, le 14 avril 1871, livre des transferts 98 fol. 534.

Conditions — Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1900, au dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente et tous les timbres du R. I. pardevant G. G. Kronenberger, aux frais de l'acquéreur.

MEUBLES.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré, sera vendu le même jour à 10 heures A. M. sur les lieux, No 4816 rue Tchoupitoulas, entre les rues Lyon et Bordeaux.

Conditions—Comptant sur les lieux.
9 déc—9 16 23 30—jan 6 10

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur d'Alger.

SUCCESSION DE THOMAS CANNON.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A—No 62 059.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI 15 janvier 1901 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé 2 novembre 1900.

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou en quelque façon en dépendant situés dans le Cinquième District de cette ville dans la partie de terre communément connue et appelée Belleville, et désignés comme lots Nos 15 et 16 de l'îlet No 14, maintenant No 147, lequel est borné par les rues Vallette, Belleville autrefois rue Chestnut, l'avenue Slidell, autrefois la rue Jackson et Homer sur un plan de Louis Pilié, voyer, daté le 18 septembre 1846 et déposé dans le bureau de A. C. Ainsworth, un notaire en cette ville, mesurant comme suit: Lot 15 mesurant 22 pieds et 3 pouces de face à la rue Vallette par 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et le lot 16 mesurant 32 pieds et 3 pouces de face à la rue Vallette par une profondeur de 137 pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente; acte de vente pardevant M. S. Mahoney, N. P., aux frais de l'acquéreur; taxes de 1900 doivent être payées par l'acquéreur, ainsi que les timbres du revenu des Etats Unis.

W. J. Hennessey, avocat.
15 déc—15 16 23 30—jan—6 13 15

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX.

DANS LE

TROISIÈME DISTRICT.

Encoignure de la rue DECATUR et l'avenue LAFAYETTE—Elégant édifice à deux étages, distribué pour magasin et résidence.

2518-2520—RUE DECATUR, entre l'avenue Lafayette et la rue Espagne — Belle bâtisse à deux corps de logis, à un étage.

Succession de Madame Margaret Schatz.

No 61,326—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 23 janvier 1901 à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 19 décembre 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Lafayette, et les rues Decatur, Espagne, et Nord Peters, désigné par la lettre B, et mesurant 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Decatur, 53 pieds 6 pouces de profondeur sur une première ligne de profondeur la plus près de la rue Espagne, puis 7 pieds sur une ligne parallèle à la rue Decatur, puis 28 pieds 2 pouces 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur, 86 pieds 2 pouces et 3 lignes sur l'autre ligne de profondeur et face à l'avenue Lafayette et 8 pieds 1 pouce de largeur dans le fond, le tout en mesure américaine

Les améliorations comprennent une élégante bâtisse à deux étages couverte en ardoises comme magasin et résidence, le rez de chaussée ayant un grand appartement adapté pour l'usage de n'importe quel genre d'affaires et quelques chambres au second étage, citerne, latrines, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Lafayette et les rues Decatur, Espagne et North Peters, désigné par la lettre A, et mesure, commençant à une distance de 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de l'encoignure Lafayette et Decatur, 30 pieds de face sur la rue Decatur, 53 pieds 6 pouces sur une première ligne de profondeur la plus près de l'avenue Lafayette, puis sur une ligne parallèle à la rue Decatur 7 pieds puis sur une seconde ligne de profondeur de 28 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de l'avenue Lafayette, 81 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée la plus près de la rue Espagne et 23 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent une belle bâtisse à deux corps de logis couverte en ardoises, ayant 6 chambres et deux cabinets, hangar, citerne, etc. et connue par les numéros municipaux 2518 et 2520 avenue Lafayette.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance, à un crédit de un et deux ans, pour billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement et garantis par le lien et privilège de vendeur et hypothèque conventionnelle respectivement sur lesdites propriétés et toutes les autres clauses de sécurités, les acquéreurs assumeront les taxes de 1900, en sus de leur enchère respective, les actes de vente devront être passés pardevant Charles J. Theard, notaire public, qui devront payer les Internal Revenue Stamps et faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication.

John L. Peytavin et S. Wolf, avocats.
22 déc—23 30 — janv 6 13 20 23.

Pilules Régularisantes

—DU—

DR J. B. PEREZ

Pour les Femmes.

Le plus sûr remède pour toutes les irrégularités féminines. Vendues par tous les pharmaciens. Bureau, 714 N. Remparts, en face de la Place Congo. 6 jan—1an.

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4
Part— De la Nlle-Orléans	7:30 p. m	8:10 a. m
Arrive— A Meridian	1:20 a. m	3:00 p. m
A St-Louis	8:25 p. m	
Part— De Meridian	1:30 a. m	7:00 a. m
Arrive— A Chattanooga	9:45 a. m	5:40 p. m
A Lexington	5:00 p. m	5:00 a. m
A Cincinnati	7:30 p. m	7:45 a. m
Arrive— A la Nlle-Orléans	7:30 p. m	
A Chattanooga	9:45 a. m	
A Knoxville	1:10 p m	
A Bristol	5:45 p. m	
A Washington	6:52 a. m	
A Philadelphie	10:15 a. m	
A New York	1:00 p. m	

CHARS Restaurant-Café. Repas à la carte

Wagons-café et buffet sur les trains de New York et Cincinnati servant les repas en route.

Le train No 2 a des chars-dortoirs Pullman pour Cincinnati, aussi des chars-dortoirs Pullman pour New York via le chemin de fer Chattanooga Bristol, Lynchburg, Washington et Pennsylvanie, donnant ainsi à ses clients le bénéfice du terminus de la Pennsylvanie et des bacs du haut de la ville; aussi des chars-dortoirs Pullman pour St-Louis via Meridian et M. et O.

Le train pour la Rivière aux Perles et les points de l'Est Louisiane quitteront la Nouvelle-Orléans tous les jours, le dimanche excepté, à 8:10 a. m. et 4 p. m.; Au retour, arriveront à 8:04 a. m. et 7:45 p. m.

Bureau à New York, 306 Broadway.

Bureau des billets en ville: 211 rue St-Charles.

J. R. WELL, C. P. A.
J. L. BOYD, D. P. A.
R. J. ANDERSON, Asst. G. P. A.
GEO. H. SMITH, Gen. Pass. Agt.
22 juin—

CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal

Dépôt de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

	Départs.	Arrivées
	No 9	No 6
Express Cal. et Mexico	10:45 a m	6:30 p m
	No 5	No 10
N. O. et Houston Local	8:15 a m	6:30 p m
	No 7	No 8
Express San Antonio	8:40 p m	7:55 a m

Chars à tourelle allant d'un bout à l'autre de la ligne, entre la Nouvelle-Orléans et Denison, Texas, sur le train No 9.

Sunset Limited avec trains à chars-vestibules possédant des compartiments composites et des chars-dortoirs avec salons, chars-restaurants. Trains allant directement à San Francisco. Départs 10:45 A. M. lundi, jeudi et samedi; arrivant les mêmes jours à 7:30 P. M.

Chars Dortoirs Pullman avec Buffet entre la Nouvelle-Orléans et San Francisco d'un bout à l'autre de la ligne entre la Nouvelle-Orléans et la ville de Mexico sur les trains Nos 9 et 10.

Chars dortoirs Pullman avec buffet sur les trains Nos 7 et 8 entre la Nouvelle-Orléans et Galveston et San Antonio.

Excursion-Sleepers laissent la Nouvelle-Orléans tous les jours excepté le lundi, allant jusqu'à San Francisco.

Souvenez-vous que le Southern Pacific est la seule ligne allant d'un bout à l'autre à tous les points de la Côte du Pacifique.

4e—1an

Southern RAILWAY.

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limité No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	7:45 P. M.	7:55 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P. M.	3:30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Dîner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne.
John M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billets
M. R. Powers, Agent de District de Passagers
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Ga.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D.C.
J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.
17 déc 1an

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivées	No.	Departs
4	fast line 6.55 pm	2	fast m'l 7.45 pm
2	fast mail 7.40 am	4	limited 11.15 am
6	limited 8:50 pm	6	fast Exp. 7.55 am
7	Coast tous les jours sau dim 8:55am	8	Coast tous les jours (dim ex) 4:00 pm
9	Dim Exc. 9.30 pm	10	Dim Exc 6:05am

Bureau pour la vente des billets, coin [illegible] et Commune. Bureau de billets de gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibulaires limités [illegible] la Nouvelle-Orléans à New-York [illegible] changement de plusieurs heures plus [illegible] à tous les points correspondants [illegible] du prix de trajet supplémentaire exigé [illegible] mais. Un char restaurant y est [illegible] repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs [illegible] sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass A[illegible]
P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
1mars—ou 31 déc

Illinois Central

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

LISEZ ATTENTIVEMENT.

Les passagers quittant sur le Train Rapide à 7:35 p. m. arriveront à

Memphis	6:40 a m	le jour suivant
Little Rock	3:35 p m	le jour suivant
Hot Springs	5:15 p m	le jour suivant
Louisville	5:45 p m	le jour suivant
St-Louis	5:16 p m	le jour suivant
Chicago	9:20 p m	le jour suivant
Cincinnati	9:30 p m	le jour suivant
Indianapolis	10:20 p m	le jour suivant

Les passagers quittant sur le Chicago Limited à 8:25 a. m. arriveront à

Memphis	8:15 p. m.	
St Louis	7:15 a m	le jour suivant
Louisville	7:45 a m	le jour suivant
Kansas City	9:45 a m	le jour suivant
Indianapolis	11:15 a m	le jour suivant
Chicago	11:20 a m	le jour suivant
Cincinnati	11:58 a m	le jour suivant
Toledo	6:55 p m	le jour suivant
Détroit	6:00 p m	le jour suivant
Cleveland	9:55 p m	le jour suivant

DE LARGES TRAINS VESTIBULES entièrement éclairés au gaz; chars avec compartiments pour fumeurs CABINETS DE TOILETTE POUR DAMES, CHARS A FAUTEUILS (sièges libres), SALLES A MANGER, BUFFET, CHAR BIBLIOTHEQUE, et CHARS A DORTOIRS, BUFFET et SALON PULLMAN, SERVICE DES REPAS DANS LES CHARS-SALLES A MANGER sur les deux trains sus-nommés.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, Coin des rues St-Charles et Commune.
WM. MURRAY, Agt. Pass. Div.
W. A. KELLOND, Asst. Agt. Pass. Gen'l.

La Compagnie du chemin de fer du

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 9 DEC 1900.	Arrivées Quotidiennes
No 6 4:00 p. m.	Express de Memphis Chars Dortoirs Nouvelle-Orléans à Natchez, Vicksburg et Memphis.	No 5 9:10 a. m.
No 22 7:10 a. m.	Express de jour locale Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.	No 21 5:35 p. m.
No 24 4:35 p. m.	BATON ROUGE Train d'Agrément, S'arrête à toutes les stations.	No 23 9:45 a. m.

BUREAU DES TICKETS, ST-CHARLES ET COMMUNE.

W. A. KELLOND, Assistant Gén. Agt. Pass.
WM. MURRAY, D. P. A., Nouvelle Orléans.

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE.

Atlanta & West Point R. R.
—AND—
The Western Railway of Alabama.

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars-restaurants. Service sans égal.

F. WYLY, Jr., G. P. & T. A., Atlanta, Ga.
W. B. TERHUNE, T. P. A., 718 rue Commune, Nlle-Orléans, Lne.
29mars—1an